



## Rappels aux clubs (Saison 2017 – 2018)

**Thématique : Compétitions & Pratiques sportives**

**Destinataires : Clubs de Championnats de France,  
Copies : Ligues Régionales, Comités Départementaux**

**Nombre de pièces jointes : 0**

**Information**

**Diffusion vers :**

**Echéance de réponse :**

Afin d'accompagner au mieux les clubs, la Commission Fédérale des Compétitions souhaite à nouveau faire plusieurs rappels aux clubs sur divers points essentiels à noter en ce début de saison :

- Organisation des rencontres :

- Pour les divisions utilisant e-Marque, les fichiers « Import » doivent être téléchargés le plus tard possible avant la rencontre afin de contenir les dernières informations à jour de FBI (qualifications, horaires...)
- Si une demande de dérogation parvient à la FFBB **avant le début du championnat**, elle est **gratuite**. Si la demande est formulée et/ou parvient à la FFBB après le début du championnat, **elle est payante (80 € pour les seniors, 50 € pour les jeunes)**.
- Tout club doit vérifier que la salle indiquée sur le site fédéral pour chacune de ses équipes engagées en championnats de France est correcte.
- La liste des « Brulés » est évolutive. En cas de changement (blessure, départ...), vous devez en aviser la Commission Fédérale des Compétitions ([sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com)).

- Pendant et après la rencontre :

- « **Pour prendre part aux rencontres de Championnats, Trophées ou Coupes de France, tous les joueurs doivent être régulièrement qualifiés et inscrits sur la feuille de marque. Tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit pouvoir entrer en jeu au cours de la rencontre** » (Article 2.1 des Règlements Sportifs Généraux).
- **En cas de licence manquante**, une pénalité financière sera appliquée au club (Séniors 26 €, Jeunes 11 €).
- L'enregistrement des résultats sur FBI dans l'heure qui suit la rencontre est obligatoire (**même pour les divisions utilisant e-Marque**).
- **L'inscription des joueurs sur les feuilles de marque doit se faire avec la plus grande attention et les entraîneurs doivent assurer les vérifications nécessaires notamment dans le cas de l'e-Marque (vigilance sur les joueurs ayant le même nom).**

Pour toute information complémentaire à ces points, n'hésitez pas à contacter la Commission Fédérale des Compétitions.

Pour toute information réglementaire veuillez-vous rendre sur le site de la FFBB via le lien : <http://www.ffbb.com/ffbb/reglements>

**Contact**      Tel : 01 53 94 25 42      E-mail : [sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alain SALMON Président de la Commission Fédérale des Compétitions	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires - Compétitions et Pratiques Sportives	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2017-09-26 5-CFC Rappels aux clubs (Saison 2017 – 2018) - VFIN	